



Dispensé de timbrage

TOULON CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le
17 avril 2015

L'édito

Nous sommes de ceux qui manifestent !

Cela fait des mois que nous attendions un mouvement social de grande ampleur en France. Avec la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril, CGT, FSU, Solidaires et FO ont repris ensemble les chemins de la contestation sociale pour dénoncer la politique d'austérité menée par le gouvernement.

Il était temps ! Dans l'Education, nous savons combien les restrictions budgétaires pénalisent les enseignants, les écoles et les familles les plus fragilisées. Le SNUipp et la FSU ont pris leur responsabilité en appelant par deux fois à la grève depuis le début de l'année scolaire. Car un grand mouvement social ne se décrète pas, il se construit.

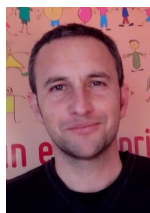
Désormais, il nous reste à convaincre nos collègues de travail que d'autres solutions sont possibles. Que d'autres horizons sont nécessaires pour le service public d'éducation. Qu'au-delà des grands discours développés par notre administration, il y a une réalité toute autre sur le terrain. Que le « vivre ensemble » nécessite des moyens humains et financiers et qu'on ne règle pas tout à coup de déclarations et de livrets téléchargeables...

Au SNUipp-FSU, nous ne sommes pas fatalistes. Nous pensons que notre profession a besoin de se rassembler et de se faire entendre. Nous estimons que le mouvement syndical a la responsabilité de faire vivre des alternatives aux politiques menées actuellement dans l'éducation et au-delà.

Car soyons clairs : de l'argent, il y en a. Reste à en organiser une distribution juste et utile socialement. Si nous ne le disons pas, si nous ne portons pas les revendications de notre profession, qui le fera ?

Voilà pourquoi nous vous invitons à renforcer le SNUipp. En y adhérant, en participant aux réunions organisées à travers tout le département ou encore en faisant entendre votre point de vue à l'occasion du congrès départemental du syndicat qui se tiendra au mois de juin à Hyères.

Emmanuel TRIGO
Membre du
Bureau départemental
du SNUipp-FSU Var



Sommaire

Page 1 Édito.
Page 2 Action, .
Page 3 CAPD.
Page 4 Maternelle.
Page 6 Carte scolaire.
Page 8 EVS, congrès.

Directrice de publication : Maude FAVENNEC
Mensuel : n° 272

Prix au numéro : 0,76 €

N° de commission paritaire : 0 515 S 07337

Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE

Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34

E-mail : snu83@snuipp.fr Site : <http://83.snuipp.fr>



Bulletin imprimé et diffusé grâce à la
cotisation des adhérents du SNUipp.



Après la grève du 9 avril, poursuivre dans l'unité

Plus de 5000 manifestants à Toulon, plusieurs centaines à Draguignan, pour dénoncer l'austérité et proposer des alternatives.



40% d'enseignants étaient en grève le 9 avril dans les écoles varoises dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle pour les salaires et l'emploi, à l'appel notamment des fédérations de la fonction publique FSU, CGT, FO et Solidaires.

Dans un contexte difficile, marqué notamment par des préoccupations fortes de tous les personnels sur leur pouvoir d'achat, toute participation à une journée de grève qui se traduit par la perte d'une journée de salaire revêt un engagement à forte dimension.

Au-delà des chiffres, il y a donc un vrai signal envoyé au gouvernement que ce dernier serait bien inspiré de prendre au sérieux. Maintenant, il est urgent d'apporter

des réponses concrètes en faveur des salaires et de l'emploi. Il n'y a pas d'emplois sans croissance et pas de croissance sans pouvoir d'achat. D'autres choix budgétaires sont donc nécessaires. Le gel du point d'indice imposé depuis cinq ans aux fonctionnaires ne peut plus durer. Les salaires des enseignants sont même en baisse cette année du fait de l'augmentation des cotisations retraites. Il faut aujourd'hui ouvrir des discussions dans la fonction publique pour débloquer cette situation.

De la même manière, alors que les projets d'ouvertures et de fermetures de classes pour la prochaine rentrée sont actuellement dévoilés dans les départements, chacun peut constater

l'urgence d'amplifier l'investissement pour une école de la réussite de tous.

Revalorisation des salaires, créations d'emplois pour muscler les services publics et l'école, voilà des orientations indispensables pour faire reculer les inégalités, pour la cohésion sociale et le vivre ensemble.



Collecte pour 18 EVS varois

Déboutés aux prud'hommes puis en appel pour avoir dénoncé l'absence de formation que leurs contrats CUI/CAE exigeaient, ils sont condamnés à verser 800 euros à leur ancien collège employeur. Lire page 8.

Le SNUipp-FSU dénonce ce scandale et appelle à la solidarité de toutes et tous.

Merci d'envoyer vos dons au syndicat :

Chèques à l'ordre du SNUipp

SNUipp-FSU du Var

Solidarité EVS

Imm. Le rond point Avenue Curie

83160 La Valette

CAPD du 24 mars : compte rendu

CAPA-SH, enseignants référents, conseillers pédagogiques et questions diverses.

Une CAPD s'est tenue ce jour à la DSDEN (10 SNUipp-FSU présents sur 10, 6 SE-UNSA sur 8, 2 SNE sur 2). Le SNUipp-FSU a exigé la lecture de tous les avis défavorables présentés à la CAPD.

Formation CAPA-SH 2015/2016

Le SNUipp-FSU a dénoncé la main mise de l'Université sur l'ouverture ou non de formations spécialisées dans notre académie. En effet, les formations CAPASH doivent être dispensées dans les ESPE. Or, la loi d'autonomie des universités (LRU) permet à chaque université de définir ses cartes de formation. Pour le SNUipp-FSU, l'avenir des formations CAPASH est clairement menacé.

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer la création de structures de formation sous tutelle du ministère de l'Education Nationale (comme cela était le cas pour les IUFM avant 2008) qui travaillerait en partenariat avec les universités sous forme de convention à l'instar de ce qui se fait à l'Ecole Nationale de la Magistrature, à l'Ecole Nationale de l'Administration, à l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse...

Vos élus du personnel du SNUipp-FSU ont dressé un réel état des lieux du spécialisé dans notre département :

- Environ 20% des postes spécialisés sont tenus par des personnels non diplômés.
- Près de 30% des collègues spécialisés à TD sont retraitables d'ici la rentrée scolaire 2017 (3 collègues G sur 4).
- Près d'un enseignant spécialisé sur 2 du département partira à la retraite d'ici la rentrée 2022.

Le SNUipp-FSU a demandé que tous les candidats puissent partir en formation à la rentrée prochaine. En définitive, décisions de l'IA :

Options	A	B	C	D	E	F	G
Candidatures	2	0	0	5	8	3	2
Départs	0	0	0	5	2	0	0

Liste d'aptitude

Une fois encore, vos élus SNUipp-FSU ont dénoncé la constitution de listes d'aptitudes. Pour le SNUipp-FSU, seul le barème doit permettre l'affectation sur ces types de poste à partir du moment où les candidats sont détenteurs du diplôme requis.

Enseignants référents

6 candidats, 4 avis favorables et 1 collègue faisant fonction et donc dispensée de commission. 5 inscrits sur la liste d'aptitude.

Conseillers pédagogiques

8 candidats, 7 avis favorables et 3 collègues faisant fonction et donc dispensés de commission. 10 inscrits sur la liste d'aptitude.

Questions diverses du SNUipp-FSU

Modalités de calcul et de versement de l'ISSR : problème sur le calcul des distances kilométriques.

Des contacts ont été pris avec le centre de gestion technique du Ministère, une mise à jour du distancier va être effectuée. Le SNUipp-FSU a dénoncé la situation et exigé que le rattrapage financier soit opéré dans les meilleurs délais. Le SNUipp-FSU a demandé qu'un état des versements et des distances retenues soient adressé à tous les remplaçants pour vérification. Le Secrétaire Général refuse notre proposition dans l'attente d'instructions du Ministère. Le SNUipp-FSU appelle tous les remplaçants à s'adresser à la DSDEN pour vérification.

Échanges 06/83 : combien de demandes.

8 demandes d'exéat formulées par les stagiaires et 4 d'inéat venant de stagiaires du 06. Le SNUipp-FSU a demandé que les 3 varois recrutés sur liste complémentaire dans le 06 soient traités comme des PE Stagiaires et puissent participer à ces échanges. Le

DASEN vérifiera le statut de ces collègues et contactera son homologue du 06.

DIF : combien de demandes.

11 demandes de DIF seront examinées par un comité d'experts vendredi 27 mars. Le SNUipp-FSU a rappelé que cette commission se tient sans présence d'élus du personnel et qu'elle fonctionne de façon totalement opaque.

Versement indemnité pour le MAT : quand aura-t-il lieu ?

Le SNUipp-FSU a dénoncé le retard de paiement. Il devrait enfin avoir lieu sur la paie du mois de mai.

Organisation de la journée de solidarité à Toulon 1.

Le SNUipp-FSU a dénoncé une fois encore l'attitude de l'EN de Toulon 1 qui tente d'imposer l'organisation du rattrapage de la journée de solidarité aux écoles de sa circonscription. Le SNUipp-FSU a exigé l'arrêt immédiat des pressions exercées à l'encontre des équipes ainsi que l'arrêt de l'infantilisation de ces dernières. Par ailleurs, le SNUipp-FSU a dénoncé le fait de devoir revenir sur des points réglés en CAPD précédemment comme c'est le cas une fois encore. Le DASEN a réaffirmé que ça relevait de l'initiative des équipes de définir le cadre de réunion et que l'EN pouvait éventuellement questionner la modalité retenue et a annoncé qu'il lui semblait « pouvoir affirmer que la question était close ».

Priorité "carte scolaire" pour les TRB, TRS et RASED dont la commune changera de circonscription à la rentrée prochaine.

Le SNUipp-FSU a obtenu le maintien des règles établies depuis plusieurs années dans notre département et donc qu'une priorité carte scolaire soit attribuée aux collègues TRB et TRS pour continuer à exercer sur leur circonscription d'origine.

Modalités de recrutement sur l'UE Autisme

Le SNUipp-FSU a vivement dénoncé le manque de transparence et a demandé que ce poste soit soumis au Mouvement sans que le poste soit « profilé ». Le DASEN maintient sa volonté de réunir une commission pour recruter le collègue qui exercera sur ce poste à la rentrée. Seuls vos élus SNUipp-FSU ont dénoncé le mépris du paritarisme engendré par ce type de procédure.

Communication aux élus du personnel de la répartition et des montants des chapitres budgétaires de la DSDEN du Var

Le DASEN s'engage à communiquer ces données dans le cadre du Comité Technique Départemental..

Groupe de travail sur le remplacement

Il n'y en aura pas cette année car des circonscriptions ont cessé d'utiliser le tableau départemental au profit de ARIA qui ne permet pas d'effectuer un travail précis sur le sujet. Le SNUipp-FSU a vivement dénoncé la disparition de ce groupe de travail et en a profité pour rappeler qu'il était inadmissible que des collègues convoqués en stage de formation ne soient pas remplacés.

Indemnité de stage pour les PFSE : combien de PFSE ont choisi le remboursement forfaitaire ?

Tous les PFSE vont percevoir le remboursement forfaitaire. Fin juin, un état réel des déplacements sera effectué et les PFSE dont les frais de déplacement dépasseront le montant du forfait seront indemnisés « au réel ».

Autres points abordés :

Organisation de la formation des PFSE l'an prochain.

Environ 55 postes seront bloqués au prochain Mouvement puisque le Recteur a décidé que 2 PFSE seront affectés sur le même support de classe comme l'avait proposé la DSDEN du Var lors du groupe de travail paritaire du 10 février dernier (http://83.snuipp.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=1770).

Le SNUipp-FSU a dénoncé le mépris affiché par l'Education Nationale envers les enseignants et les élèves. Vos élus SNUipp-FSU ont dénoncé ce choix qui entérine de facto la disparition de la formation continue, comme il l'avait déjà fait lors du groupe de travail du 10 février.

La maternelle, une école à part entière !

Le SNUipp-FSU a organisé un stage syndical consacré à cette question le 13 février à D

Quelle analyse fais-tu de la situation de la maternelle et des attentes institutionnelles ces dernières années?

Il y a quelques années, nous avons tous été choqués par les discours et les orientations prises par les ministres de l'éducation du gouvernement Sarkozy concernant l'école maternelle : tout le monde se souvient des questionnements autour de la surveillance des siestes et du changement des couches, et de savoir s'il était utile d'employer des enseignants pour cela ! Je me rappelle aussi du projet de structures « jardins d'éveil », porté par Madame Morano et présenté comme une alternative plus économique à l'école. Je souhaite donc et avant tout rappeler que l'école maternelle française est l'une des meilleures structures d'accueil et de scolarisation pour les enfants d'âge préscolaire (elle est fréquemment citée en exemple dans le monde entier), et en profiter pour saluer le travail, l'énergie et l'inventivité de ses acteurs, au premier rang desquels les enseignants.

La situation actuelle de l'école maternelle est délicate, avec une partie non négligeable des publics accueillis qui, présente des difficultés notamment dans la maîtrise de la langue, qui comme on le sait, est une base incontournable pour envisager des apprentissages solides, pour diverses raisons (abaissement de l'âge moyen de la première rentrée à l'école, précarisation de certaines familles, présence d'enfants dont le français n'est pas la langue maternelle, loi de 2005 sur l'accueil des élèves en situation de handicap...). D'ailleurs les parents et les enseignants de l'école élémentaire ne s'y trompent pas, et sont dans une vraie demande d'apprentissage et d'évaluation des acquis pour les élèves dès la petite section, et jusqu'à l'entrée au CP !

Dans le même temps, avec les problèmes que nous connaissons actuellement au sein du service public d'éducation, les collègues se retrouvent avec des effectifs importants, de nombreux congés non remplacés (dans certaines écoles du Var, il y a des élèves provenant d'autres classes qui sont répartis et viennent s'ajouter à l'effectif pratiquement tous les jours !) ; de surcroît avec la réduction des postes d'enseignants de RASED, il reste peu de possibilité pour les maîtres E, G et psychologues scolaires de venir en renfort pour aider à résoudre ces cas douloureux pour tous, enfants et adultes, alors que l'on sait que les actions de préventions précoces sont souvent très efficaces et permettraient de « sauver » un grand nombre d'enfants de l'échec scolaire et plus tard de prévenir le décrochage.

S'ajoute à cela la diminution de l'effectif du personnel communal (ATSEM) dans certaines communes, du fait des réductions budgétaires dans les collectivités territoriales, qui prive les enfants d'un accompagnement au plus près de leurs besoins, et assigne aux enseignants une charge de travail telle qu'ils peinent à certains moments à assumer pleinement, en préservant leur santé, leur tâche de « passeurs de savoirs ».

Les enseignants de maternelle sont toutefois très majoritairement porteurs d'une immense énergie et d'une passion pour les problématiques de socialisation et de scolarisation des jeunes enfants-élèves qui leur sont confiés. L'AGEEM tente de fédérer et de renforcer ces énergies, ces compétences, en se voulant un espace d'échanges et de débat entre professionnels, mais aussi avec des partenaires comme les familles, les spécialistes de la pédagogie et de la didactique, les scientifiques, les professions médicales et para-médicales, les structures culturelles.... Nos rencontres, locales, académiques et nationales (notre prochain congrès aura lieu à Caen en juillet 2015) sont autant d'occasions de donner à voir nos pratiques, de les mettre en débat, de rechercher ensemble des solutions et de nous ressourcer dans notre métier.

Les nouveaux programmes pour la maternelle viennent d'être votés, quelles sont les améliorations par rapport aux programmes de 2008 ?

Il ne faut ni sous-estimer, ni sur-estimer l'impact des programmes sur la pratique quotidienne des enseignants : comme tous les travailleurs, le maître (ou la maîtresse), ne suit pas « à la lettre » la prescription, il la met à sa main, la retravaille pour l'adapter à ce qu'il faisait déjà, aux gestes professionnels qui ont fait leurs preuves, aux « routines » (au bon sens du terme !) qui leur permettent de ne pas à avoir à tout ré-inventer à chaque journée de classe.

Je dirais que ces nouveaux programmes de maternelle présentent, à première lecture, des qualités et des améliorations, qui devraient permettre aux équipes d'y trouver des ressources pour mieux exercer le métier. L'AGEEM a d'ailleurs été associée au groupe de travail chargé de les élaborer, au travers de son conseil d'administration national et de sa présidente, Isabelle Racoffier.

Sans faire une exégèse complète, je soulignerai quelques « points forts » :

L'organisation de l'école maternelle en un cycle unique : la place de la grande section est confortée dans le cycle 1, je pense que c'est une bonne chose car cela clarifie la situation pour les enseignants, mais aussi pour les parents et les collègues de l'élémentaire.

La notion d'école « bienveillante », mise en exergue dès le préambule : la maternelle doit d'abord donner envie aux enfants d'aller à l'école, et se baser sur le principe que tous sont capables d'apprendre et de progresser. L'épanouissement de l'enfant et le développement de la confiance en soi sont mis en avant comme indissociables de l'apprentissage et de la réussite scolaire future. La place des collègues du RASED à l'école maternelle est également réaffirmée.

La place et le statut de l'évaluation, qualifiée de « positive », basée sur une « observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait » : au sein de l'AGEEM c'est ce que nous demandons depuis longtemps. C'est également une évaluation basée sur la mise en valeur non du résultat, mais du cheminement et des progrès réalisés. C'est au sein de l'école qu'en sont organisées les modalités, ce qui laisse une marge de manœuvre importante aux équipes.

Les modalités spécifiques d'apprentissage en maternelle : apprendre en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant. Ces quatre dimensions clairement explicitées me semblent bien définir sur quelles bases peuvent se construire les premiers acquis des enfants, et rompre avec l'introduction précoce de mécanismes, qu'ils appliqueraient sans les comprendre et donneraient seulement l'illusion d'un savoir ou d'un savoir-faire.

L'école comme un lieu pour apprendre et vivre ensemble, mais aussi comme un espace pour « se construire comme personne singulière au sein d'un groupe » : ces deux dimensions peuvent paraître *a priori* contradictoires, mais constituent selon moi les bases d'une première éducation à la citoyenneté fondée sur la confiance en soi et dans l'autre, et sur l'enrichissement au travers des différences et au-delà d'elles.

Je ne m'étendrai pas sur tous les contenus évoqués dans les cinq domaines d'apprentissage (mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ; agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques ; agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ; construire les premiers outils pour structurer sa pensée ; explorer le monde). Pour chacun d'entre eux, les objectifs visés, les éléments de progressivité ainsi que les attendus en fin d'école maternelle peuvent servir de base pour le travail de programmation dans les équipes.

Draguignan en présence de Françoise Bruno qui répond ici aux questions du syndicat.

Selon toi et l'AGEEM, quelles devraient être les dispositions à prendre pour permettre à l'Ecole maternelle de réussir au mieux sa mission?

Ces nouveaux programmes sont un premier pas encourageant vers une école maternelle encore plus accueillante et efficace pour les enfants. Néanmoins il reste selon nous beaucoup à faire pour donner à nos petits les meilleures chances de réussite (non seulement scolaire, mais aussi personnelle et sociale), et notamment

La taille des classes : plusieurs études scientifiques montrent qu'au-delà d'un certain seuil, l'enseignant ne peut plus aussi bien faire avec tous les enfants qui lui sont confiés, notamment avec les plus fragiles. L'AGEEM demande, à terme, une réduction des effectifs pour ne pas dépasser 20 élèves par classe afin de réussir ce double défi de socialisation et de scolarisation de tous, dans de bonnes conditions.

Des espaces-temps dédiés et adaptés aux plus jeunes enfants : nous voyons (et de manière exacerbée avec la réforme des rythmes), des enfants qui passent beaucoup de temps à l'école, dans des espaces pas toujours adaptés ni définis. C'est un grand défi pour l'AGEEM de rechercher et de proposer des solutions pour mieux coordonner les différents temps et aménagements matériels et humains, en fonction de l'intérêt des plus jeunes enfants, et pas uniquement de contraintes matérielles, économiques ou sociales.

Une formation spécifique et équitable aux spécificités de l'école maternelle : que ce soit en formation initiale et continue, le développement du jeune enfant, la didactique, la pédagogie spécifique de l'école maternelle restent, malgré les efforts de certaines équipes locales, le « parent pauvre » de la formation des enseignants. L'AGEEM demande que tous les collègues reçoivent une formation digne de ce nom sur les spécificités de l'école maternelle, toujours dans le souci que les enfants reçoivent les meilleurs enseignements possibles (les études récentes montrent que ce sont les élèves les plus fragiles qui pâtissent le plus du manque de formation des enseignants). Nous souhaitons également que les rencontres de l'AGEEM soient prises en compte pour partie dans le temps de formation continue des enseignants (ce qui est le cas actuellement dans plusieurs circonscriptions du Var).

Une intervention consistante des RASED dans les classes maternelle, afin d'apporter un support de prévention pour tous les élèves fragiles et développer chez eux à la fois les apprentissages de base (notamment dans le domaine de la maîtrise de la langue), la confiance en soi et la curiosité nécessaires pour aborder avec succès l'école élémentaire.

Du temps pour les enseignants : pour travailler en équipe, avec les membres du RASED, les familles (il faut du temps et de l'énergie pour qu'un enfant devienne élève, mais il en faut également pour qu'un parent devienne parent d'élève !), avec les ATSEM, ainsi qu'avec tous les partenaires (les structures culturelles de proximité, les structures d'accueil de jeunes enfants, les collectivités territoriales, la PMI et la médecine scolaire, les structures de soin...). La maternelle est en France un pivot de la vie de presque tous les enfants entre 3 et 6 ans (dès 2 ans selon les secteurs et les politiques locales). Ce « travail invisible » d'échange, de coordination, de recherche de solutions concertées au bénéfice de tous les « petits » dont ils ont la charge, les enseignants le font souvent à titre bénévole, sur leur temps personnel, parfois au détriment même de leur santé physique et psychologique. Il est temps que ce travail soit réellement reconnu.

L'AGEEM, force de proposition au travers de tous ses adhérents et de nombreux partenariats, est un espace d'échange et d'expression de la créativité des enseignants de l'école maternelle, de formation réciproque et d'apports scientifiques riches et sans cesse renouvelés.

Comme le disait Madame LESEIN, fondatrice de l'AGEEM, en 1921 : « Groupons nous ! »

Sur le site national de l'AGEEM, vous trouverez les principaux textes et positions de l'association auxquels j'ai fait référence. Je vous invite à le visiter :

<http://www.ageem.fr/>



Publication du SNUipp-FSU à télécharger :

<http://www.snuipp.fr/Maternelle-les-nouveaux-programmes>

déléguée de section AGEEM Var-Est



Françoise Bruno-Méard,

Rentrée 2015

Les premières mesures du DASEN.

Il manque actuellement 250 postes.
483 élèves de plus attendus dans le Var.
Dotation + 32 postes ridicule.

Ouvertures de postes portées par le SNUipp-FSU et validées par le DASEN :

- Élémentaire J Moulin Cuers (**4 ouvertures**)
- Ecole Yves Codou La Mole
- Les Blaquières Grimaud
- élémentaire Jacques Brel Draguignan
- maternelle Brossolette
- Maternelle Aulezy Fréjus
- Élémentaire Cézanne St Zacharie
- Élémentaire A.Gueit Rocbaron
- Élémentaire V.Couturier Carnoules
- Maternelle Les mouettes Hyères
- Maternelle Pagnol La Crau
- Maternelle Pagnol Le Pradet
- Élémentaire l'orée du bois St Mandrier
- Maternelle Fernand Mory Puget
- Élémentaire La Bouverie Roquebrune
- Élémentaire Jean Janin Roquebrune
- Maternelle Pont du las Toulon
- Élémentaire Pont du Las Toulon
- Maternelle Rodeilhac Toulon
- Maternelle St Roch Toulon
- Élémentaire st Roch Toulon
- Élémentaire cité des pins Toulon
- Élémentaire Pont neuf 1 Toulon
- Maternelle Font Pré Toulon
- Élémentaire Brunet1 Toulon
- Élémentaire Le Brusquet Toulon
- Élémentaire St Jean du var Toulon
- CLIS Jean Jaurès Le Luc
- CLIS Carpe RIANS
- Clis élémentaire Font Pré Toulon

Fermetures de postes malgré les vives oppositions du SNUipp-FSU :

- Maternelle Joliot Curie Carcès
- Maternelle Cotignac
- Primaire Octave Vigne Montfort
- Maternelle Les 3 sources La Garde Freinet
- Maternelle Marcel Aumeran Plan de la tour
- Élémentaire Saint Tropez
- Maternelle Collobrières
- Élémentaire J. Jaurès 1 Cuers (2 fermetures)
- Élémentaire J. Jaurès 2 Cuers (3 fermetures)
- Élémentaire Hippolyte Fabre Fréjus
- Maternelle Valescure Fréjus
- Élémentaire Besse Sur Issole
- Maternelle Jules Serre Gouffon
- Élémentaire Blaise Pascal Néoules
- Élémentaire Ste Anastasie
- Élémentaire Jean Moulin Bormes
- Élémentaire Paule Humbert Hyères
- Élémentaire Les iles d'or Hyères
- Élémentaire Jean Jaurès La Londe
- Maternelle Moulin Vieux La Londe
- Maternelle Louis Palazy La Crau
- Élémentaire Zunino 1 La Garde
- Élémentaire Sandro Le Pradet
- Maternelle Romain Rolland Carqueiranne
- Élémentaire Jules Ferry Carqueiranne
- Maternelle l'Orée du bois St Mandrier
- Élémentaire Denis Tissot Le Cannet
- Primaire Balzac St Aygulf
- Primaire Henri Michel Vidauban
- Élémentaire Malraux Le Beausset
- Maternelle Manon des sources St Cyr
- Maternelle Romain Rolland La Seyne
- Élémentaire Aristide Briand Barjols
- Maternelle Le Petit Prince Pourrières
- Maternelle Maurice Janetti Seillons
- Élémentaire Georges Bouquier Caillan
- Primaire ST Paul en forêt
- Primaire Tanneron
- Maternelle Les Moulins Toulon
- Maternelle Thyde Monier La Valette
- Maternelle Paul Arène La Valette

Autres mesures:

Création de 10 postes « maîtres sup-plémentaires » en zone prioritaire:

- Toulon, mater La Beaucaire
- Toulon, mater Basse-Convention
- Toulon, mater St-Louis
- Toulon, élém Les Remparts
- Toulon, élém Font-pré
- Toulon, élém La Tauriac
- Toulon, élém Pont Neuf 1 et 2
- La Seyne, mater P. Sépard
- La Seyne, mater V. Hugo
- La Seyne, mater J. Zay

Création de 13 postes de TRB:

- Circo de Brignoles : 1
- Circo de St Maximin : 1
- Circo de Hyères : 1
- Circo Toulon 2: 5 au titre du REP +
- Circo Toulon 3: 3 au titre du REP +
- Circo ASH: 2

RASED :

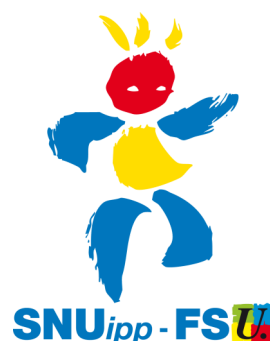
- + 1 poste E, circo Garéoult
- Transformation d'un poste G en poste E, circo Fréjus/St Raphaël

Fléchage/défléchage des postes Anglais :

- Fléchage d'un poste à La Seyne, élém E. Renan,
- Défléchage Fontvieille
- Défléchage Cogolin, élém R. Chaubaud



Les écoles du centre ville de Toulon dans l'action pour leur classement en REP+, devant l'inspection académique le 7 avril



Rentrée 2015 dans les écoles varoises :

Le gouvernement doit revoir sa copie ! Le compte n'y est pas !

Mardi 7 avril s'est tenu le Comité Technique Spécial Départemental afin de préparer la rentrée 2015 dans nos écoles varoises. Une fois de plus, nous ressortons mécontents, en colère mais déterminés pour faire changer certaines décisions de l'Inspecteur d'Académie avant la rentrée de septembre.

Au vu du nombre important d'enfants attendus à la rentrée prochaine (+483 pour le Var) et du nombre d'enseignants manquants dans le département (il manque actuellement 250 postes d'enseignants), **la dotation positive de 32 postes est ridicule.**

En effet notre département est déjà en retard sur bien des points et **le taux d'encadrement n'est pas satisfaisant pour travailler dans de bonnes**

conditions. De plus, si nous voulons renforcer le dispositif « **plus de maîtres que de classes** », permettre un **meilleur remplacement, abonder le nombre d'enseignants spécialisés** si précieux dans la réussite scolaire des élèves les plus en difficulté, **augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles maternelles afin de scolariser les enfants de moins de trois ans, ..., les 32 postes sont largement insuffisants.** Et quid des enfants scolarisés dans les écoles sensibles ? La refonte de la carte de l'Education Prioritaire laisse sur le carreau des écoles, des familles, des enfants qui ont pourtant bien les caractéristiques des zones sensibles défavorisées. L'école ne réduit en rien les inégalités entre les élèves, bien au

contraire, elle les augmente.

Le gouvernement ne devait-il pas faire de l'école une priorité gouvernementale ?

Lors de ce comité, le SNUipp-FSU a demandé l'ouverture de 60 classes dans les écoles maternelles et élémentaires, l'ouverture 43 postes d'enseignants spécialisés (RASED) et la création de 135 postes d'enseignant remplaçants !

Cette situation ne peut plus durer, le SNUipp-FSU appelle avec détermination toute la communauté éducative à se mobiliser pour réussir la grève unitaire le jeudi 9 avril à l'appel de la FSU, la CGT, FO et Solidaires.

Ouvertures de postes supplémentaires demandées par le SNUipp-FSU et non suivies par le DASEN :

Circonscription Brignoles :

- élémentaire Trussy LORGUES

Circonscription CUERS :

- Maternelle Solliès Toucas

Circonscriptions Cogolin

- Les Mignaniers GRIMAUD

Circonscription Draguignan

- Maternelle Jean Moulin TRANS
- Primaire BAUDUEN

Circonscription Fréjus

- Maternelle Aurélien FREJUS
- Maternelle Léon Isnard ST RAPHAEL
- Elémentaire Les Chênes FREJUS
- Elémentaire Aubanel FREJUS

Circonscription Garéoult

- Elémentaire FORCALQUEIRET
- Maternelle Picasso NANS LES PINS

Circonscription Hyères

- Elémentaire Guynemer HYERES

Circonscription La Garde :

- Maternelle Marie Mauron LA CRAU
- Elémentaire Tardivier LA GARDE

Circonscription La Seyne :

- Maternelle Vaillant La Seyne
- Maternelle Cotton La Seyne
- Elémentaire Clément ST MANDRIER
- Maternelle E Cotton LA SEYNE
- Elémentaire Jean Zay LA SEYNE
- Elémentaire Hugo LA SEYNE

Circonscription Le Muy

- Maternelle Jean Moulin Le Luc
- Elémentaire Clément ST MANDRIER

St Maximin

- Primaire Georges Jean Brue Auriac
- Maternelle Pierre Perret Barjols

Circonscription St Paul :

- Maternelle La Colombe FAYENCE
- Elémentaire Centre ROQUEBRUNE
- Elémentaire La Bouverie ROQUEBRUNE
- Elémentaire les pins parasols PUGET
- Primaire CLAVIERS

Circonscription Sanary

- Maternelle La Vernette SANARY

Circonscription Six-fours

- Maternelle Reynier

Circonscription Toulon 1

- Maternelle Fort Rouge
- Elémentaire Filippi
- Elémentaire Sandro
- Elémentaire Fort Rouge
- Elémentaire Valbertrand

Circonscription Toulon 2

- Maternelle Debussy

Circonscription Toulon 3

- Maternelle Fleur des Champs
- Elémentaire Brunet 2
- Elémentaire Font Pré
- Elémentaire Pagnol LA VALETTE

Spécialisé

- 1 poste enseignant spécialisé Collobrières
- CLIS élémentaire Hugo La Seyne
- Dominique Mille 1 poste
- 1 secrétaire CDO
- 1 enseignant référent
- ½ poste au CHITS Toulon
- 1 décharge supplémentaire pour la coordination de l'IME Jean Itard

Les EVS varois dépouillés par l'Education Nationale...

Le SNUipp-FSU dénonce un véritable scandale !

Non seulement l'arrêt de la Cour d'Appel d'Aix rendu le 2 avril confirme le jugement prud'homal et déboute les EVS de leurs demandes, mais les condamne en plus à verser 800€ de dédommagement. En agissant ainsi, l'Education nationale se couvre d'ignominie en ponctionnant lourdement ces anciens personnels précaires qui ne demandaient qu'à être formés, comme la loi l'exige.

Par cette décision, le juge de la cour d'appel permet aux collègues de dépouiller d'anciens agents qui ont rendu service à l'Education nationale puis qui ont été congédiés complètement démunis. Les contrats d'accompagnement dans l'emploi ou contrats unique d'insertion (CAE CUI) n'ayant pas atteint leur objectif affiché, la plupart de ces personnels sont dans des situations encore très fragiles.

En appel comme aux prud'hommes, on aura assisté à l'art d'inverser les situations avec une mauvaise foi frôlant le

mensonge : dans certains cas, aucune offre de formation n'était proposée, dans d'autres elles étaient annulées ou refusées aux demandeurs ou bien insuffisantes, mais la justice a estimé que les attestations de compétences délivrées par les directeurs en fin de contrat étaient des preuves de formation en interne. Le message renvoyé par ce jugement est que les anciens EVS devraient être reconnaissants à l'Education Nationale qui leur a généreusement tendu la main en les embauchant pendant 2 ans.

Or la formation est bien inscrite dans la loi : 60 heures obligatoires doivent être dédiées à de l'adaptation à l'emploi et 80 heures à de l'insertion professionnelle.

Le SNUipp-FSU continuera à se battre aux côtés de ces personnels, à les accompagner dans la suite de leurs démarches juridiques et appelle à la solidarité des collègues (lire page 2).

Pour connaître vos droits, débattre de vos conditions de travail et en savoir plus sur les possibilités d'évolution, inscrivez-vous au 04.94.20.87.33 avant le 28 avril au stage syndical du 28 mai 2015 au lycée Dumont d'Urville à Toulon.



Le SNUipp du Var en congrès

Un moment fort de l'activité du syndicat.

Le SNUipp-FSU du Var va réunir un **congrès départemental à Hyères le jeudi 11 juin 2015**. Cette journée permettra de faire le bilan de l'activité du syndicat depuis le congrès départemental de mai 2012 et de tracer les pistes de notre activité syndicale pour les mois à venir. Budget, salaires, emploi, retraite, contre réformes dans l'éducation, les sujets de débats et les perspectives d'actions ne manquent pas.

Un principe nous guide : soumettre l'activité du syndicat à l'examen, à l'appréciation des adhérents. **Chaque adhérent-e sera donc invité-e à participer aux Assemblées Générales préparatoires** afin de discuter, commenter, amender, compléter et faire des propositions sur le rapport d'activité qui sera adressé par courrier à chaque adhérent.

Lors de chaque AG, des délégués seront élus pour représenter les adhérents de la circonscription au congrès départemental.

Par ailleurs, **le congrès va élire le Conseil Syndical** du SNUipp-FSU du Var pour la période 2015/2018.

Parce que nous ne voulons pas d'un syndicalisme éloigné du terrain et des collègues, coupé des adhérents, nous sommes attachés à ce que chacun fasse du SNUipp-FSU un outil indispensable de défense de la profession et du Service Public d'Éducation, pour un monde plus juste et plus solidaire. Participez à l'évolution de notre outil commun qu'est le SNUipp-FSU.